



**M E T P A R K**

Date de télétransmission :	26 mai 2025
Date de retour de l'acte :	26 mai 2025
Identifiant de l'acte :	033-453335069-20250521-688-CC-1-1

## **CONSEIL ADMINISTRATION DU 21 MAI 2025**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mil vingt-cinq, le 21 mai à 14h30, le Conseil administration légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Christophe DUPRAT, Président.

**Etaient présents :**

M. Christophe DUPRAT, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Olivier ESCOTS, M. Stéphane MARI, M. Patrick PAPADATO, Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY.

**Etait excusée et représentée :**

Mme Béatrice DE FRANCOIS à M. Gérard CHAUSSET.

**La séance est ouverte**

### **Affaire 2025/03/06P**

#### **Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles n°2025PI009 "missions d'élaboration du programme et d'assistance à la passation du marché global de performance dans le cadre de la rénovation globale de 4 parcs de stationnement"**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment son article R. 2124-2 1 ;

Dans la perspective du marché global de performance n°2 portant sur la rénovation de quatre nouveaux parcs de stationnement à compter de 2027/2028, la Régie a lancé, le 21 février dernier, une procédure d'appel d'offres, sur le fondement de l'article R. 2124-2 1°du code de la commande publique, pour la passation d'un marché de prestations intellectuelles portant sur des missions d'élaboration du programme et d'assistance à la passation du marché global de performance.

Le marché, conclu pour une durée estimée à 18 mois, n'a pas été alloté, la dévolution en lots séparés étant de nature à rendre techniquement plus compliquée, voire impossible, l'exécution des prestations.

Six groupements momentanés d'entreprises se sont constitués et ont présenté une offre dans le délai imparti.

A la suite de l'analyse des offres, la commission d'appel d'offres, réunie le 19 mai 2025, a attribué le marché au groupement dont la société ALIENOR AMO est mandataire, placé premier du classement des offres, pour un montant de 166.500,00 € HT soit 199.800,00 € TTC.

**Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le directeur général à :**

- **signer le marché attribué par la commission d'appel d'offre avec le groupement d'entreprises désigné ci-dessus et tous les documents relatifs à l'exécution de ce marché y compris les actes modificatifs qui n'entraînent pas une augmentation du montant du marché supérieure à 5 % du montant initial,**
- **inscrire les crédits budgétaires nécessaires à l'exécution de ce marché sur les budgets de l'exercice en cours.**

**Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.**

**Fait et délibéré au siège social de METPARK le 21 mai 2025**

**Pour expédition conforme**

Président



Christophe DUPRAT